



StreamWIDE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés

ERNST & YOUNG et Autres



StreamWIDE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société StreamWIDE et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication des comptes au 30 juin 2023, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité de la direction et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes intermédiaires consolidés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires consolidés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes intermédiaires consolidés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.



Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 19 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Carine Malval

Groupe STREAMWIDE – Comptes consolidés semestriels – 30 juin 2023

• **Comptes de résultat consolidés aux 30 juin 2023, 30 juin 2022 et 31 décembre 2022**

en K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Note
	(6 mois)	(6 mois)	(12 mois)	
Licences	3 777	4 197	8 937	
Maintenance	2 392	2 081	4 139	
Prestations de services	2 223	1 867	4 532	
Ventes tiers	0	0	0	
Chiffre d'affaires	8 392	8 146	17 607	7.1
Subventions	0	0	0	
Achats et variations de stocks	0	0	0	7.3
Charges externes	-1 182	-1 248	-2 296	7.3
Impôts et taxes	-62	-85	-175	
Charges de personnel	-3 105	-3 490	-6 399	7.2
Dotations aux amortissements	-2 959	-2 677	-5 341	7.4
Dotations nettes aux provisions	9	-29	-16	7.4
Autres produits d'exploitation	529	506	1 001	7.5
Autres charges d'exploitation	0	0	0	
Résultat opérationnel courant	1 622	1 123	4 382	
Autres produits opérationnels	0	0	0	
Autres charges opérationnelles	0	0	-2	7.5
Résultat opérationnel	1 622	1 123	4 380	
Produits de trésorerie et d'équivalents	120	8	20	
Coût financier Brut	-175	-48	-105	
Coût financier Net	-55	-40	-85	7.6
Autres produits financiers	20	390	316	7.6
Autres charges financières	-108	-40	-228	7.6
Charges / Produits d'impôts	-282	-392	-985	7.7
Résultat net des activités poursuivies	1 197	1 040	3 399	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	1 197	1 040	3 399	
Part du Groupe	1 197	1 040	3 399	
Intérêts ne conférant pas le contrôle				
Résultat de base par action	0,42	0,35	1,14	7.8
Résultat dilué par action	0,42	0,35	1,16	7.8

• Situations financières consolidées aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022

en K€	30-juin-23	31-déc.-22	Note
Immobilisations incorporelles	14 824	13 938	8.1
Immobilisations corporelles	3 788	4 083	8.2
Autres actifs financiers	334	468	8.3
Actifs d'impôts différés	75	75	8.4
ACTIFS NON COURANTS	19 021	18 564	
Créances clients	6 326	6 704	8.5
Autres débiteurs	1 402	1 144	8.5
Autres actifs fiscaux	1 717	1 193	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 354	11 341	8.6
ACTIFS COURANTS	25 799	20 382	
TOTAL ACTIFS	44 820	38 946	
Capital	280	305	
Primes	4 164	9 894	
Réserves consolidées	15 075	10 360	
Titres auto détenus	-193	-2 814	
Résultat net part du Groupe	1 197	3 399	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	
CAPITAUX PROPRES	20 524	21 145	8.7
Passifs financiers	8 514	2 089	8.8
Passifs locatifs	2 294	2 499	8.10
Provisions non courantes	329	304	8.9
Produits fiscaux différés	1 773	1 743	8.10
Passifs d'impôts différés	2 153	1 609	8.10
PASSIFS NON COURANTS	15 064	8 243	
Passifs financiers	1 189	734	8.8
Passifs locatifs	533	499	8.10
Provisions courantes	-	-	8.9
Fournisseurs et autres créditeurs	567	719	8.10
Dettes fiscales et sociales	2 896	2 588	8.10
Produits fiscaux différés	887	871	8.10
Produits constatés d'avance	3 161	4 147	8.10
PASSIFS COURANTS	9 233	9 558	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	44 820	38 946	

- États du résultat global aux 30 juin 2023, 30 juin 2022 et 31 décembre 2022

En K€	30-juin-23	31-déc-22	30-juin-22
Résultat Net	1 197	3 399	1 040
Ecart de conversion	-112	-147	-224
Ecart actuariels sur régimes à prestations définies			
Total Gains / Pertes directement en capitaux propres	-112	-147	-224
Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres	1 085	3 252	816

- Variations des capitaux propres consolidés aux 30 juin 2023, 31 décembre 2022 et 30 juin 2022

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres 31 DEC. 2021	305	9 819	-3 556	12 043	-265	130	18 476	0	18 476
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions							226		226
Opérations sur titres auto détenus			1 139	-913					
Dividendes									
Résultat Global				1 040	-224		816		816
Variations de périmètre									
Autres mouvements						11	11		11
Capitaux propres 30 JUIN 2022	305	9 819	-2 417	12 170	-489	141	19 529	0	19 529
Opérations sur capital		75					75		75
Paiements fondés sur des actions							-887		-887
Opérations sur titres auto détenus			-397	-490					
Dividendes									
Résultat Global				2 359	70		2 429		2 429
Variations de périmètre									
Autres mouvements						-1	-1		-1
Capitaux propres 31 DEC. 2022	305	9 894	-2 814	14 039	-419	140	21 145	0	21 145
Opérations sur capital	-25	-5 730					-5 755		-5 755
Paiements fondés sur des actions							4 050		4 050
Opérations sur titres auto détenus			2 621	1 429					
Dividendes									
Résultat Global				1 197	-112		1 085		1 085
Variations de périmètre									
Autres mouvements						-1	-1		-1
Capitaux propres 30 JUIN 2023	280	4 164	-193	16 665	-531	139	20 524	0	20 524

Le montant négatif inscrit en "réserves liées au capital" (-5.730 K€) correspond à la réduction de capital décidée fin juin 2023 par annulation de 248.491 actions auto détenues (confer note 8.7 – Capitaux propres). Ces actions avaient une valeur nominale de 0,1 € (ce qui explique la diminution à hauteur de 25 K€ du capital social) et un prix d'acquisition moyen de 23,16 €, soit une prime d'émission de 23,06 € par action, ce qui explique la diminution de 5.730 K€ du poste "réserves liées au capital" (248.491 actions * 23,06 € : 5.730 K€).

• **Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 30 juin 2023, 31 décembre 2022 et 30 juin 2022**

(En K€)	30-juin-23	30-juin-22	31-déc.-22
Résultat Net consolidé	1 197	1 040	3 399
<i>Éléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>			
Dotations aux amortissements	2 613	2 274	4 602
<i>[IFRS 16] Dotations droits d'usage</i>	346	403	739
Variation des provisions	16	29	-16
Plus ou moins value de cession			
Autres produits d'exploitation (*)	-529	-506	-1 001
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>3 643</i>	<i>3 240</i>	<i>7 723</i>
Coût de l'endettement financier net	55	40	85
Charge d'impôts sur le résultat	282	392	985
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>3 980</i>	<i>3 672</i>	<i>8 793</i>
Variation actifs	395	2 298	-261
Variation passifs	-436	2 827	273
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	<i>-832</i>	<i>528</i>	<i>534</i>
Impôts versés	-	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	3 148	4 200	9 327
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 550	-6 284	-9 161
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles			
Variation immobilisations financières	134	60	27
Cession d'immobilisations financières			
Variation des prêts et avances consentis			
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	0	955	2 065
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-3 416	-5 269	-7 069
Augmentation (diminution) de capital	-	-	-
Augmentation (diminution) des emprunts	6 880	325	32
<i>[IFRS 16] Augmentation (diminution) des dettes locatives</i>	<i>-124</i>	<i>2 417</i>	<i>2 134</i>
<i>[IFRS 16] Intérêts financiers nets versés</i>	<i>-47</i>	<i>-37</i>	<i>-88</i>
Dividendes versés			
Rachats et reventes d'actions propres	-1 429	-292	-1 195
Autres flux liés aux opérations de financement			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	5 280	2 413	883
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	5 013	1 344	3 141
Trésorerie début de période	11 341	8 200	8 200
Trésorerie fin de période	16 354	9 544	11 341

(*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(**) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées

- **Annexes aux comptes consolidés**

1. Informations sur la Société et le Groupe

Fondé en 2001, le groupe STREAMWIDE est devenu un acteur majeur sur le marché des services téléphoniques à valeur ajoutée. Le Groupe se positionne comme le fournisseur de l'innovation des opérateurs fixes et mobiles, et depuis peu, des entreprises et administrations, partout dans le monde.

La technologie logicielle de nouvelle génération de STREAMWIDE permet le remplacement des systèmes en place, dits "legacy", comme le lancement de services innovants dans les domaines de la messagerie, des services de téléphonie pour réseaux sociaux et de numéros virtuels, des services de centre d'appels, des services de conférence et de taxation d'appels, services qui peuvent être déployés sur site ou sur une architecture virtualisée.

Le Groupe se positionne aussi sur le marché applicatif, notamment auprès des administrations et des entreprises, avec les solutions **team on mission** et **team on the run**, développées depuis fin 2014, prometteuses et à fort potentiel. Cela permet de compléter efficacement le portefeuille produits et de créer de forts relais de croissance, en proposant aux entreprises et administrations une véritable plateforme de communications et d'activités critiques "tout en un", simple, évolutive, sécurisée et performante.

Opérant depuis la France, l'Europe, les USA, l'Asie et l'Afrique, STREAMWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

STREAMWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FR0010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés semestriels clos au 30 juin 2023 ont été examinés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 septembre 2023.

2. Événements significatifs de la période

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport semestriel d'activité. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- *Augmentation des revenus semestriels 2023* : +0,3 M€ soit +3% par rapport au premier semestre 2022.
- *Augmentation des marges opérationnelles* : la marge d'Ebitda ressort à 55%, en progression de 8% par rapport au premier semestre 2022. La marge d'Ebit est quant à elle de 19%, en progression de 5% par rapport au premier semestre 2022. Ces niveaux de marge sont identiques à ceux affichés pour l'ensemble de l'exercice 2022.
- *Augmentation des résultats semestriels 2023* : le Résultat Opérationnel Courant avant amortissements (EBITDA) augmente de 0,8 M€ par rapport au 30 juin 2022 (+21%). Le Résultat Opérationnel Courant (EBIT) progresse quant à lui de 0,5 M€ (+44% par rapport au 30 juin 2022). Le Résultat Net est de 1,2 M€, en progression de 0,2 M€ par rapport au 30 juin 2022 (+15%).
- *Réorganisation des équipes techniques* : la réorganisation débutée au premier semestre 2022 et le passage en mode Agile permettent aux équipes techniques d'être plus performantes et d'assurer un développement "end to end" des solutions plus efficace.

- *Emprunts obligataire et bancaire* : deux nouveaux emprunts ont été souscrits en mars 2023. Un emprunt obligataire de 5 M€ a été émis au taux de 5,5% et a été entièrement souscrit par France Économie Réelle représentée par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt est remboursable in fine avec une maturité de 5 ans. Un emprunt bancaire amortissable auprès de La Banque Postale a également été souscrit par la Société (taux fixe de 3,8%, hors garantie, et durée d'amortissement de 5 ans).
- *Annulation d'actions auto détenues* : fin juin 2023, la Société a procédé à l'annulation de 248.491 actions (auto détenues), représentant 8,1% du capital social. Poste annulation, celui-ci est ainsi composé de 2.804.807 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,1 €.

3. Présentation et base de préparation des états financiers

3.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés résumés du Groupe STREAMWIDE pour le semestre clos au 30 juin 2023 ont été établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2023.

En application de la norme IAS 34, les notes explicatives incluses dans les présents états financiers ont pour objectif :

- de mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers comptes consolidés annuels publiés au 31 décembre 2022 ;
- d'apporter des informations comptables et financières nouvelles sur des éléments significatifs intervenus au cours de la période.

3.2 Principes retenus

Les comptes consolidés semestriels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2023

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 30 juin 2023. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La Société a adopté les normes, amendements et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- IFRS 17 et amendements IFRS 17 : contrats d'assurance et application initiale de IFRS 17 et IFRS 9
- Amendement IAS 1 : description des règles comptables "significatives"
- Amendement IAS 8 : changements de méthodes et changements d'estimation
- Amendement IAS 12 : comptabilisation des impôts différés et mise en œuvre des règles Pilier 2

L'application de ces normes et amendements à compter du 1^{er} janvier 2023 est sans incidence sur les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2023.

3.2.2 Principes de présentation

État de la situation financière

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat et état du résultat global

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe STREAMWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

4. Principes, règles et méthodes comptables

4.1 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe STREAMWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 30 juin 2023, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 30 juin 2023 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

4.2 Monnaies étrangères

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, STREAMWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

4.3 Comptabilisation des produits

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 3 prestations (licences, support et services professionnels) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (licences) ou dans le temps (support et services professionnels) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient des sources suivantes : licences d'utilisation des logiciels, prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique), prestations de services (installation et formation) et ventes tiers.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété. En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client. Ces règles et méthodes comptables étant identiques dans les comptes statutaires, notamment lorsque qu'un prix de vente moyen est retenu pour tenir compte d'un nombre estimé de commandes futures pour un même client à la clôture d'un exercice, l'application de la norme IFRS 15 n'entraîne pas de retraitement spécifique en consolidation.

Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

4.4 Subventions, aides publiques et Crédit d'Impôt Recherche

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française.

Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt.

L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

4.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

Les frais de développement ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,
- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 3 ou 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée serait traité comme un changement d'estimation appliquée de manière prospective et donnerait lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

4.7 Dépréciation d'actifs

Écarts d'acquisition

Au 30 juin 2023, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu depuis la création du Groupe.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

A chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé (absence d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs), le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe. Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

4.8 Passifs locatifs courants et non courants

En tant que locataire preneur, le Groupe reconnaît à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif pendant la durée du contrat, et au passif une dette locative représentative de son obligation de paiement des loyers (part fixe). Au compte de résultat, une charge d'amortissement du droit d'usage et la charge financière relative aux intérêts sur la dette de loyers se substituent en partie à la charge opérationnelle constatée précédemment au titre des loyers. Enfin, la présentation du tableau de flux de trésorerie est également impactée avec une amélioration des flux de trésorerie liés à l'activité au détriment des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Le Groupe a retraité principalement ses contrats locatifs relatifs aux différents bureaux qu'il occupe. Les taux d'actualisation appliqués sont fondés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un "spread" pour tenir compte des environnements économiques de chaque pays où il est présent.

4.9 Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Autres actifs financiers

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

À chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Dépôts de garantie

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

Titres auto-détenus

Les titres représentatifs du capital de STREAMWIDE auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme).

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 30 juin 2023, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créditeurs et passifs sur contrats de revenus

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturées mais non encore reconnues en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôt Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

4.10 Avantages du personnel

Retraites

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

Autres avantages accordés aux salariés

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

Paiements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

4.12 Charge (produit) d'impôts et impôts différés

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

4.13 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

5. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- L'évaluation des droits d'usage et des obligations locatives, tenant compte notamment de la durée des contrats de location et du taux d'actualisation approprié des paiements des loyers ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (crédit d'impôt recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle		Méthode de consolidation
		30-juin-23	31-déc.-22	
STREAMWIDE SA	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS			Soc. Mère
STREAMWIDE France SAS	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	100%	100%	IG
STREAMWIDE Romania	165 Splaiul Unirii, TN 3 Building, 3rd floor, Sector 3, 030133, BUCHAREST	100%	100%	IG
STREAMWIDE Inc.	1099 Wall Street West, Suite 354 LYNDHURST , New Jersey 07071	100%	100%	IG
Beijing STREAMWIDE Technology	804, Cultural Plaza 9 Zhong Guan Cun St. BEIJING 100872	100%	100%	IG
STREAMWIDE Tunisie	Rue du Lac Constance Immeuble Green Center, C1.1, 1er étage Les Berges du Lac- TUNIS 1053	100%	100%	IG
STREAMWIDE PTE Ltd	141 Cecil Street 10.01-T.A.A. Building 069541 SINGAPORE	100%	100%	IG

StreamWIDE Romania a été créée en janvier 2006. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

StreamWIDE Inc a été créée en juillet 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Américaine (Nord et Sud).

Beijing StreamWIDE Technology a été créée en septembre 2007. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Asie et elle participe également aux activités de Recherche et Développement du Groupe.

StreamWIDE France SAS a été créée le 29 juin 2011. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport partiel d'actif effectué par STREAMWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France, en Europe et en EMEA.

StreamWIDE Tunisie SARL a été créée le 3 janvier 2013. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement des applications mobiles des solutions de communications critiques.

StreamWIDE PTE LTD a été créée le 19 mai 2016. La société STREAMWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique (Singapour et Asie du Sud Est).

7. Notes sur le compte de résultat consolidé

7.1 Chiffre d'affaires

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Licences	3 777	4 197	8 937	-420
Maintenance	2 392	2 081	4 139	311
Prestations de services	2 223	1 867	4 531	356
Ventes Tiers	-	-	-	-
TOTAL CA	8 392	8 145	17 607	247
Autres produits	-	-	-	-
Subventions	-	-	-	-
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-

Les nouvelles plateformes de communications et d'activités critiques **team on mission** et **team on the run**, dont les revenus progressent de +4% au premier semestre 2023 (5,6 M€), représentent toujours la principale source de revenus pour le Groupe (66%) et son relais de croissance majeur dans les prochaines années.

Comme déjà indiqué, la massification du projet PCSTORM est en cours, avec le déploiement prochain de la plus importante plateforme MCPTT opérée dans le monde en termes d'utilisateurs finaux simultanés. La nature des revenus liés au projet se modifie donc avec l'avancement du projet, passant de revenus de licences (2,4 M€ en 2021 et 3 M€ en 2022) à des revenus de maintenances et services (nouveau contrat de maintien en condition opérationnelle depuis mai 2022). Les variations constatées au 30 juin 2023 des revenus de licences (-0,4 M€) et de maintenance (+0,3 M€) s'expliquent donc principalement par cette évolution du marché PCSTORM. La progression des revenus récurrents de maintenances se confirmera d'ailleurs dans les prochains mois.

Concernant le détail des revenus de l'activité "plateformes" de 5,6 M€ au 30 juin 2023, les revenus résultant des licences (2,9 M€) diminuent de 0,6 M€, suite aux effets de base indiqués ci-dessus, alors que les revenus récurrents de maintenance (0,7 M€) et les services (2 M€) augmentent chacun de 0,4 M€. L'évolution de l'activité est donc positive de 0,2 M€ au premier semestre 2023, avec de nouveaux projets déployés, notamment en France, dans le transport et l'énergie.

L'activité historique "legacy" (solutions pour opérateurs télécom) ressort en légère croissance de 2% au premier semestre 2023 (+0,1 M€) et représente 34% des revenus semestriels (2,8 M€). Les ventes de licences, par nature non récurrentes, augmentent au premier semestre 2023 (+0,3 M€) et ressortent à 1 M€ au 30 juin 2023, suite principalement à un nouveau projet aux États-Unis et à deux projets de mise à niveau de plateformes pour des opérateurs français. Les flux de maintenance "legacy" diminuent légèrement (-0,1 M€) suite à l'arrêt d'un support renforcé pour un client français et ressortent à 1,7 M€ au 30 juin 2023. Les services "legacy" (-0,1 M€) restent, quant à eux, peu significatifs au premier semestre 2023 (0,2 M€).

7.2 Charges de personnel

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Salaires et traitements	2 341	2 558	4 842	-217
Charges sociales	764	874	1 557	-110
Avantages du personnel	-	-	-	-
TOTAL Charges de Personnel	3 105	3 432	6 399	-327

	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Cadres	193	205	193	-12
Non Cadres	-	-	-	-
TOTAL Effectif	193	205	193	-12

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 30 juin 2023, au même titre que lors des périodes précédentes. Le montant brut immobilisé au 30 juin 2023 est de 2.748 K€, contre 2.746 K€ au 30 juin 2022 et 5.157 K€ au 31 décembre 2022. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé semestriel.

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Charges de personnel en résultat	3 105	3 432	6 399	-327
Frais de développement activés	2 748	2 746	5 157	2
TOTAL charges brutes	5 853	6 178	11 556	-325

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, diminuent sur la période de 325 K€. Cette diminution provient essentiellement d'un effet "volume", compensé en partie par les augmentations accordées fin 2022, et de coûts non récurrents constatés au premier semestre 2022 (0,3 M€).

Au 30 juin 2023, l'effectif total du Groupe s'élève à 193 personnes contre 205 un an plus tôt. Ce sont essentiellement les équipes de R&D qui ont été réorganisées afin d'adopter une nouvelle organisation de développement en mode Agile, pour permettre au Groupe d'être encore plus réactif et efficace, et de maintenir ainsi son avance technologique.

À noter également que le Groupe a mis en place un nouvel accord d'intéressement pour la période 2023-2025 et qu'une provision de 70 K€ a ainsi été constatée au 30 juin 2023.

7.3 Autres charges externes

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Achats de marchandises	-	-	-	-
Variations de stock	-	-	-	-
TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS	0	0	0	0
Achats études et prestations de services	40	71	140	-31
Achats non stockés de marchandises	65	54	194	11
Sous traitance	7	55	143	-48
Locations et charges locatives	429	285	647	144
<i>Retraitement IFRS 16</i>	-383	-265	-650	-118
Entretiens, réparations et maintenance	36	28	65	8
Assurances	75	69	91	6
Commissions et honoraires	382	407	719	-25
Publicités, expositions et insertions	113	110	193	3
Transports, déplacements et missions	155	89	190	66
Frais postaux et télécoms	138	136	299	2
Redevances			74	-
Autres	125	209	190	-84
TOTAL CHARGES EXTERNES	1 182	1 248	2 296	-66

L'application depuis le 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 "Contrats de location" entraîne la reconnaissance d'un droit d'usage pour les contrats de location simple s'accompagnant, outre la comptabilisation d'une dette locative en contrepartie, d'une approche patrimoniale relative aux actifs loués. Ainsi, l'amortissement dans le temps de ces droits d'usages remplacent les charges locatives (confer note 8.2 – Immobilisations corporelles). Au 30 juin 2023, l'impact est une diminution des charges locatives du Groupe de 383 K€ et un amortissement de période de 346 K€ (confer note 7.4 – Dotations aux amortissements et aux provisions).

Retraité de cet impact, les autres charges externes diminuent de 92 K€ sur la période par rapport au premier semestre 2022, suite essentiellement à un contrôle efficace des coûts, avec une attention particulière portée aux coûts de sous-traitance (-79 K€), aux honoraires et frais de recrutements (-25 K€) et aux coûts divers (-84 K€). En parallèle, suite à un retour "à la normale" des activités commerciales et marketing (salons professionnels en présentiel), les frais de déplacement liés augmentent de 66 K€.

7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	2 389	2 072	4 178	317
<i>dont frais de recherche et développement</i>	2 318	2 031	4 076	287
Dotations aux amortissements corporels	570	605	1 163	-35
Dotations aux amortissements	2 959	2 677	5 341	282
Dotations aux provisions	-	30	17	-30
Reprises de provisions	-9	-1	-1	-8
Dotations aux provisions	-9	29	16	-38

Les amortissements des frais de développement sont de 2.318 K€ au 30 juin 2023 contre 2.031 K€ au 30 juin 2022 et 4.076 K€ en 2022.

À compter du 1^{er} juillet 2017, les durées d'amortissement des solutions **team on mission** et **team on the run** ont été portées de 1 et 3 ans à 5 ans, suite aux premiers succès commerciaux rencontrés. Les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées depuis.

Les amortissements constatés au premier semestre 2023 augmentent par rapport à ceux du premier semestre 2022 (+287 K€). Cette progression s'explique par une augmentation importante des valeurs brutes activées depuis 2019 (3.277 K€ puis 4.500 K€, puis 5.940 K€ et 5.527 K€ en 2022), qui se répercute ainsi sur les amortissements des périodes ultérieures. Le niveau des amortissements devrait se stabiliser dans les prochains mois, car les montants bruts activés se stabilisent également, alors que les durées d'amortissement (5 ans) ne sont pas modifiées. Les règles linéaires appliquées et les principales "releases" positionnées régulièrement tout au long de l'année permettent cependant d'avoir une approche récurrente d'une période à l'autre.

Enfin, la valeur nette globale des frais de développement activés au 30 juin 2023 est de 14.577 K€ contre 13.674 K€ au 31 décembre 2022 (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 14.044 K€ au titre des nouvelles solutions **team on mission** et **team on the run**. La valeur nette globale des frais de développement activés est inférieure à une seule année de revenus du Groupe. Aucun risque de surévaluation des actifs de R&D n'est donc porté par le Groupe.

Les amortissements corporels restent, quant à eux, quasi stables. L'impact de l'application à partir du 1^{er} janvier 2019 d'IFRS 16 "Contrats de location" et des charges qui en découlent se stabilise, suite à la réévaluation importante du bail locatif des bureaux parisiens, intervenue début 2022. Au premier semestre 2023, les amortissements des droits d'usage sont de 346 K€ contre 403 K€ au premier semestre 2022.

Les dotations/reprises aux provisions comptabilisées au 30 juin 2023, tout comme au 30 juin 2022, ne sont pas significatives.

7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (529 K€ au 30 juin 2023) correspondent essentiellement à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche (520 K€). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des Crédits d'Impôt Recherche affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements augmentant au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche augmentent également légèrement (520 K€ contre 493 K€ au 30 juin 2022).

7.6 Eléments financiers et exposition aux risques

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Produits sur placements de trésorerie	120	8	20	112
Coût financier brut	-175	-48	-105	-127
Coût financier net (charges nettes)	-55	-40	-85	-15
Gains de change	15	384	316	-369
Pertes de change	-108	-39	-95	-69
Produits nets de cessions d'actifs	5	4	-132	1
Total Impact Financier	-143	309	4	-452

Les produits sur placements de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, exclusivement au niveau de la maison mère française. L'évolution favorable des taux depuis fin 2022 et le niveau des placements du Groupe, en forte augmentation depuis le second trimestre 2023, expliquent la progression positive (+112 K€) des produits de placements.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur les nouveaux emprunts contractés fin mars 2023 (7,5 M€). Son augmentation est donc principalement due à celle de la valeur nominale totale des emprunts. La rémunération des différents comptes à terme souscrits par le Groupe permet quasiment de couvrir le coût financier des nouveaux emprunts obligataires et bancaires contractés en cours de période.

Par ailleurs, l'application de la norme IFRS 16 "Contrats de location" implique de constater des intérêts financiers d'actualisation sur la dette locative comptabilisée. Ces intérêts sont de 47 K€ au 30 juin 2023 (contre 37 K€ au 30 juin 2022).

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change USD/€ sur la période a généré un impact net négatif de 93 K€ contre un produit net de 345 K€ au 30 juin 2022 et 221 K€ fin 2022. Les variations de change ont donc été plus défavorables en 2023 qu'en 2022. Le Groupe reste attentif aux variations de change mais considère toujours les flux comme peu significatifs et n'utilise donc pas d'instrument de couverture. Si ce risque devenait significatif, le Groupe pourrait alors couvrir certaines transactions en dollar US (confer ci-dessous).

Risque de change

Le groupe STREAMWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères.

Cependant, les flux les plus significatifs à date restent en euros (au niveau des coûts et des revenus), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 30 juin 2023.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

À date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

Autres risques financiers

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalent de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

Un "covenant" unique accompagne les nouveaux emprunts contractés en mars 2023. Le ratio d'endettement (dette financière nette consolidée, hors passifs financiers / capitaux propres consolidés) doit rester inférieur ou égal à 1 (confer ci-dessous note 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et note 9.2 "Engagement hors bilan").

7.7 Charges d'impôts

La charge d'impôts est de 282 K€ au 30 juin 2023 (contre une charge de 392 K€ au 30 juin 2022 et de 985 K€ au titre de l'exercice 2022) et se décompose comme suit :

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Impôts exigibles	165	12	25	153
Impôts différés	117	380	960	-263
Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)	282	392	985	-110

Les impôts exigibles proviennent essentiellement, au niveau statutaire, des sociétés françaises du Groupe. Pour rappel, les sociétés STREAMWIDE SA (société mère) et STREAMWIDE France (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012. La société STREAMWIDE SA est la société tête du groupe fiscal.

L'évolution des impôts exigibles provient de celle des résultats comptables et fiscaux des deux sociétés françaises constatés au 30 juin 2023.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés.

Leur variation provient essentiellement des positions retenues au 30 juin 2023, sans changement par rapport à celles de 2022 (non activation, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, des déficits fiscaux constatés en clôture, au-delà des impôts différés passifs issus de l'activation des frais de développement). Les résultats importants réalisés depuis 2019 et l'augmentation des frais de développement activités impliquent, depuis fin 2020, une position nette d'imposition différée passive, car le solde net des frais de développement est maintenant supérieur à celui des déficits fiscaux encore disponibles.

Le taux d'imposition différée retenu est de 25% au 30 juin 2023, taux appliqué depuis le 30 juin 2022.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 30 juin 2023 :

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22
Résultat opérationnel	1 622	1 123	4 380
Coût de l'endettement financier net	-55	-40	-85
Autres produits et charges financiers	-88	349	88
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%	25,00%
Impôt théorique	370	358	1 096
Impôt courant	165	12	25
Impôt différé	117	380	960
Impôt réel	282	392	985
Taux d'impôt réel	19,07%	27,37%	22,47%
Ecart sur taux	-5,93%	2,37%	-2,53%
Ecart sur impôt	-88	34	-111
Détail			
Déficits imputés dans l'exercice			
Déficits créés dans l'exercice	45	137	122
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	-9	-3	11
Différences permanentes et autres éléments	-124	-100	-244
	-88	34	-111

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Reprise du Crédit d'Impôt Recherche en résultat : cette reprise, qui impacte positivement le résultat comptable, n'est pas fiscalisée. De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. Au 30 juin 2023, les reprises sont de 520 K€, générant ainsi un écart d'impôt de - 130 K€, inscrit sous la rubrique "différences permanentes et autres éléments".

- (ii) Les déficits fiscaux générés au 30 juin 2023 par, essentiellement, l'entité américaine (87 K€) et l'entité roumaine (131 K€) n'ont pas été activés au 30 juin 2023, ce qui implique un écart de 45 K€ entre l'impôt réel et l'impôt théorique, après prise en compte des écarts de taux.

Depuis le 31 décembre 2020, la société mère STREAMWIDE SA ne dispose plus de report déficitaire propre (avant intégration fiscale). Au 30 juin 2023, les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 5.810 K€, après imputation d'un bénéfice fiscal d'intégration de 1.850 K€ (dont +133 K€ provenant de STREAMWIDE France SAS) au 30 juin 2023. La filiale américaine STREAMWIDE Inc., dispose quant à elle d'un report déficitaire de 2,5 M€ au 30 juin 2023. Seuls les reports déficitaires antérieurs à 2018 (396 KUSD) sont activés au 30 juin 2023, position identique aux exercices précédents (confer note 8.4 - Actifs et passifs d'impôts différés).

7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2022	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 934 957
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				0
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 934 957
Au 30 juin 2023	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2022	3 053 298	170 528	2 882 770	480 584
31.01.2023		-733	2 883 503	472 014
28.02.2023		51 420	2 832 083	472 089
31.03.2023		-453	2 832 536	468 368
30.04.2023		22 327	2 810 209	465 740
31.05.2023		15 767	2 794 442	465 612
30.06.2023	-248 491	-247 722	2 793 673	0
Nombre pondéré d'actions ordinaires				2 824 408
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				-
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				2 824 408

Une réduction du capital a été effectuée fin juin 2023 par annulation de 248.491 actions auto détenues. Le Groupe dispose ainsi, au 30 juin 2023, de 11.134 actions auto détenues, dont 764 au titre de son programme de rachat d'actions et 10.370 dans le cadre de son contrat de liquidité.

Le capital social de la Société, au 30 juin 2023, est de 280.480,70 € et se compose de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,1 € chacune.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 30 juin 2023, 30 juin 2022 et 31 décembre 2022 :

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Résultat Net Part du Groupe	1 197	1 040	3 399	157
Effet net d'impôt des actions dilutives	-	-	-	-
Résultat net Part du Groupe	1 197	1 040	3 399	157
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	2 824 408	2 944 272	2 934 957	-119 864
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	-	-
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	2 824 408	2 944 272	2 934 957	-119 864
Résultat de base par action (en €)	0,42	0,35	1,16	0,07
Résultat dilué par action (en €)	0,42	0,35	1,16	0,07

Au 30 juin 2023, les 100.850 BSAANE 2022 émis et totalement souscrits en novembre 2022 sont hors marché (prix d'exercice de 42 €) et ne sont donc pas considérés comme des instruments dilutifs. Le nombre moyen dilué d'actions est donc identique au nombre moyen pondéré.

8. Notes sur l'état de la situation financière

8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-22	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	30-juin-23
Frais de développement	45 517	3 221		48 738
Concessions, brevets et licences	1 149	48		1 197
Autres immobilisations incorporelles	7	5	-5	7
Valeurs brutes	46 673	3 274	-5	49 942
Frais de développement	-31 843	-2 318		-34 161
Concessions, brevets et licences	-887	-68		-955
Autres immobilisations incorporelles	-5	-3	6	-2
Amortissements	-32 735	-2 389	6	-35 118
Valeurs nettes	13 938	885	1	14 824

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38. Les montants activés au premier semestre 2023 sont de 3.221 K€ contre 2.875 K€ au premier semestre 2022 et 5.527 K€ en 2022. Si les effectifs RD sont restés relativement stables sur la période, le montant de sous traitance a quant à lui augmenté au premier semestre 2023 (472 K€ contre 229 K€ au premier semestre 2022), suite au recours à des développements externalisés liés au module web des solutions proposées. Le nombre d'heures consacrées au développement est de 91.008 (contre 98.065 au premier semestre 2022 et 90.152 au second). Le coût horaire moyen global de développement reste relativement stable au sein du Groupe au cours de la période.

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

En K€	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variation
Frais de développement activés	3 221	2 875	5 527	346
Amortissements de la période	-2 318	-2 031	-4 076	-287
Frais de développement cumulés	48 738	42 865	45 517	3 221
Amortissements cumulés	-34 161	-29 797	-31 843	-2 318
Valeur nette	14 577	13 068	13 674	903

Les frais de développement (valeur nette de 14.577 K€ au 30 juin 2023) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et à la réalisation des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires avec des durées allant de 3 à 5 ans, en fonction de la nature des logiciels développés et commercialisés.

Ces amortissements augmentent au 30 juin 2023 par rapport au 30 juin 2022 (2.318 K€ contre 2.031 K€) suite à la seule évolution des valeurs brutes activées, car les durées d'amortissements n'ont pas été modifiées, la dernière modification étant intervenue en 2017. Au 30 juin 2023, comme au titre des clôtures antérieures, il n'existe pas d'indicateur de perte de valeur (confer note 7.4 –Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-22	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	30-juin-23
Installations techniques	-			-
Installations générales, matériel, bureau	3 857	116	1	3 972
Immobilisations en cours	32		32	-
Droits d'usage	4 678	164		4 842
Valeurs brutes	8 567	280	33	8 814
Installations techniques	-			-
Installations générales, matériel, bureau	-2 597	-224	30	-2 791
Immobilisations en cours	-			-
Droits d'usage	-1 887	-346		-2 233
Amortissements	-4 484	-570	30	-5 024
Valeurs nettes	4 083	-290	63	3 790

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Les acquisitions effectuées au premier semestre 2023 concernent essentiellement du matériel informatique (infrastructure et serveurs Groupe) au niveau des sociétés françaises du Groupe.

À compter du 1^{er} janvier 2019, le Groupe a appliqué IFRS 16 "Contrats de location". Dans ce cadre, des droits d'usage liés aux différents contrats de location simples (essentiellement les baux locatifs au sein des différentes sociétés du Groupe) ont été comptabilisés à hauteur de 4.678 K€ en valeur brute, et tiennent compte de la revalorisation du bail locatif des locaux parisiens du Groupe intervenue en février 2022. Au 30 juin 2023, un amortissement cumulé de 2.233 K€ est également constaté, soit une dotation complémentaire de 346 K€ au titre du premier semestre 2023, contre 403 K€ au titre du premier semestre 2022.

8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	30-juin-23
Dépôts de garantie	351	5	-10	346
Autres actifs financiers non courants	255	1	-130	126
Valeurs brutes	606	6	-140	472
Amortissements / provisions	-138	-	-	-138
Valeurs nettes	468	6	-140	334

Les autres actifs financiers comprennent essentiellement :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents immeubles qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, États-Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; ce dernier dépôt a fait l'objet d'une provision totale en 2022 car le GIAC étant en liquidation, il est très peu probable de récupérer cette participation. Les variations de période correspondent essentiellement à l'ajustement du dépôt de garantie lié au nouveau bail locatif des bureaux parisiens ;
- le solde du compte courant lié au contrat de liquidité, mis en place depuis juillet 2009 (89 K€ au 30 juin 2023 contre 220 K€ au 31 décembre 2022), suite aux mouvements nets de période.

8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
Valeur nette au 31 décembre 2022	1 821	76	-3 419	-11	-1 533
<i>Impôts différés actifs</i>					75
<i>Impôts différés passifs</i>					-1 608
Variations Actif	-294	6		-5	
Variations Passif			-226	-28	
Ecart sur taux	2				
Valeur nette au 30 juin 2023	1 529	82	-3 645	-44	-2 078
<i>Impôts différés actifs</i>					75
<i>Impôts différés passifs</i>					-2 153

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (1.529 K€) se décompose comme suit au 30 juin 2023 :

- sur déficits fiscaux français : 1.454 K€ (1.821 K€ au 31 décembre 2022)
- sur déficits fiscaux américains : 75 K€ (74 K€ au 31 décembre 2022)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux négatifs au 30 juin 2023. Les impôts différés actifs n'ont pas été reconnus au 30 juin 2023 sur cette partie des déficits, dans l'attente de perspectives positives aux USA.

Les impôts différés reconnus sur les déficits antérieurs à 2018 (75 K€, incluant les écarts de taux) restent cependant inscrits en actifs non courants dans la situation financière semestrielle, car leur imputation reste probable.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1^{er} janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- la société STREAMWIDE SA ne dispose plus de reports déficitaires propres depuis le 31 décembre 2020. Dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 5.810 K€ de reports déficitaires au 30 juin 2023 (après imputation d'un résultat fiscal de période de 1.850 K€), représentant 1.453 K€ d'actifs d'impôts différés. Depuis 2020, le montant net des frais de développement activés est devenu supérieur au montant des reports déficitaires, qui sont donc de fait entièrement activés depuis le 31 décembre 2020. Cette position reste confirmée et appliquée au 30 juin 2023, justifiée par les perspectives de résultats fiscaux positifs que le Groupe anticipe dans les prochaines années.
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 14.577 K€, générant un montant d'impôts différés passifs de 3.645 K€ ;
- les impôts différés actifs issus des décalages temporaires s'élèvent à 82 K€ à la clôture du semestre, dont 6 K€ au titre du premier semestre 2023. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux 44 K€ d'impôts différés passifs au 30 juin 2023.

Au 30 juin 2023, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé passif net de 2.153 K€, car les passifs d'impôts différés générés par l'activation des frais de développement sont, depuis l'exercice 2020, supérieurs aux actifs d'impôts différés issus des reports déficitaires restant à imputer au 30 juin 2023. Les règles antérieurement appliquées par le Groupe et les perspectives de résultat fiscal positif dans les prochaines années justifient l'activation de ces reports déficitaires.

8.5 Actifs courants

En K€	30-juin-23	31-déc-22	Variation
Créances clients	6 326	6 704	-378
Autres débiteurs	1 402	1 144	258
Autres actifs fiscaux	1 717	1 193	524
Total Net	9 445	9 041	404

Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 :

En K€	31-déc-22	Augmentation	Diminution	30-juin-23
Créances clients brutes	7 141		-387	6 754
dont Factures A Etablir	3 777	328		4 105
Pertes de valeur	-437		-9	-428
Créances clients nettes	6 704	0	-	6 326

L'évolution du poste clients reflète un niveau d'encaissement satisfaisant au cours du premier semestre 2023, qui permet d'absorber d'autant la hausse des créances clients liée à celle des revenus.

De par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 4.105 K€ au 30 juin 2023) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (9 principaux fin juin 2023, dont 3 significatifs en France).

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 96 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés au troisième trimestre 2023 (3.824 K€ sur la période juillet-septembre 2023) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé par le Groupe.

Balance Agée au 30 juin 2023

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	6 326	5 787	347	192	
<i>dont FAE</i>	4 105	4 105			
Créances douteuses brutes	428				428
Pertes de valeur	-428				-428
Créances clients nettes	6 326	5 787	347	192	0
		91%	5%	3%	0%

Balance Agée au 31 décembre 2022

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	6 694	5 648	774	272	
<i>dont FAE</i>	3 777	3 777			
Créances douteuses brutes	447				447
Pertes de valeur	-437				-437
Créances clients nettes	6 704	5 648	774	272	10
		84%	12%	4%	0%

Au 30 juin 2023, les créances non échues correspondent à des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 4.105 K€ dont près de 82% sont représentés par 42 factures identifiées envers 10 clients seulement. Ces factures seront établies au second semestre 2023 conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, fin 2022, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 3.777 K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 96% par 31 factures significatives envers 9 clients, dont une majorité ont été établies et réglées en 2023.

Au 30 juin 2023, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (447 K€ TTC), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêt des comptes semestriels 2023.

Autres débiteurs

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA pour 679 K€), des charges constatées d'avance pour 415 K€ et des avances faites à certains fournisseurs dans le cadre de projets futurs (167 K€).

Actifs fiscaux

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche non encore remboursés par l'État. Au 30 juin 2023, cette créance CIR est composée de celle au titre du premier semestre 2023 pour un montant de 566 K€ et de celle au titre de l'exercice 2022 (1.131 K€), dont le remboursement devrait intervenir au second semestre de l'exercice en cours.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles. De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

Décomposition du risque de crédit au 30 juin 2023

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	6 326	6 326		6 326	
Autres débiteurs	1 402	1 402		1 402	
Autres actifs fiscaux	1 717	1 717		1 717	
Equivalent de trésorerie	11 372	11 372	11 372		
Trésorerie	4 982	4 982	4 982		
Total créances nettes	25 799	25 799	16 354	9 445	-

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2022

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	6 704	6 704		6 704	
Autres débiteurs	1 144	1 144		1 144	
Autres actifs fiscaux	1 193	1 193		1 193	
Equivalent de trésorerie	4 302	4 302	4 302		
Trésorerie	7 039	7 039	7 039		
Total créances nettes	20 382	20 382	11 341	9 041	-

Au cours du premier semestre 2023, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 4.569 K€, soit près de 54% du chiffre d'affaires semestriel du Groupe. Au 30 juin 2022, 69% du chiffre d'affaires semestriel avait été généré par les 3 clients les plus contributeurs (et 61% au titre de l'ensemble de l'année 2022).

8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	30-juin-23	31-déc-22	30-juin-22	Variation
Placements à terme	11 372	4 302	-	7 070
Comptes courants bancaires	4 982	7 039	9 544	-2 057
Total	16 354	11 341	9 544	5 013

Les placements à terme, au 30 juin 2023, sont de 11.372 K€ et se composent de différents comptes à terme auprès des différents partenaires bancaires du Groupe :

- 5.000.000 € auprès de HSBC ;
- 5.000.000 € auprès de La Banque Postale ;
- 1.000.000 € auprès de LCL
- 372.000 € auprès de l'UIB, filiale tunisienne de la Société Générale

Ces comptes à terme bénéficient tous d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 16.354 K€ au 30 juin 2023, en augmentation de 5.013 K€ par rapport à la clôture annuelle 2022.

Cette variation s'explique par :

- des flux nets opérationnels positifs* de 3.148 K€, suite notamment au résultat de période (1.197 K€), à une Capacité d'Auto Financement positive de 3.955 K€ et à l'impact négatif de la variation du BFR de période (807 K€) ;
- des flux nets d'investissements négatifs* à hauteur de -3.416 K€, suite notamment aux investissements effectués en recherche et développement (3.221 K€ au 30 juin 2023 contre 2.875 K€ au 30 juin 2022 et 5.527 K€ au 31 décembre 2022). Le remboursement des Crédits d'Impôt Recherche 2022 (1.131 K€) devrait être obtenu avant la fin de l'exercice 2023 et compenser ainsi, en partie, les investissements en RD réalisés par le Groupe au titre en 2023 ;
- des flux nets de financement positifs* à hauteur de 5.280 K€, suite notamment (i) aux nouveaux emprunts contractés en mars 2023 à hauteur de 7.500 K€ et aux remboursements de période (680 K€), et (ii) aux mouvements de période intervenus sur les actions auto détenues (-1.429 K€), avant l'annulation des 248.491 actions intervenue fin juin 2023.

Risque sur actions et autres placements

La politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 30 juin 2023, les comptes à terme à rendement garanti sont investis à hauteur de 11.372 K€, avec des échéances comprises entre 3 et 12 mois.

8.7 Capitaux propres

En K€	30-juin-23	31-déc-22	Variation
Capital social	280	305	-25
Prime d'émission	4 164	9 894	-5 730
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	16 243	13 730	2 513
Titres auto détenus	-193	-2 814	2 621
Total	20 524	21 145	-621

Le capital social de la société mère STREAMWIDE SA a été réduit par annulation de 248.491 actions auto détenues fin juin 2023. Le capital social de la Société se compose ainsi de 2.804.807 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune au 30 juin 2023.

Cette annulation d'actions réduit donc le capital social de 25 K€ (248.491 actions d'une valeur nominal de 0,10 €). Ces actions ayant été acquises au prix moyen de 23,16 €, la prime d'émission est également réduite de 5.730 K€ (prime d'émission de 23,06 € par action annulée).

La prime d'émission (4.164 K€) correspond ainsi à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires (i) lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€), (ii) lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (2.633 K€), (iii) lors des opérations relatives aux souscriptions, en 2015, et exercices, en 2021, des 2.325.000 BSA et à l'émission de 135.799 actions nouvelles (1.901 K€), (iv) lors de l'émission et la souscription de 100.850 BSAANE au prix de 0,75 € en novembre 2022 (75 K€) et (v) lors de l'annulation de 248.491 actions en juin 2023 (-5.730 K€).

Les réserves consolidées correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (16.243 K€), le montant obtenu (16.273 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (16.665 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (- 531 K€) et "autres variations" (139 K€).

Le montant en "titres auto détenus" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la Société détenues dans le cadre de son contrat de liquidité et de son programme de rachat d'actions.

Titres autodétenus

	31-déc-22	Acquisitions	Cessions	30-juin-23
En nombre d'actions	170 528	96 493	-255 887	11 134
En montants (€uro)	4 521 123	1 531 901	-5 857 852	195 172

Les flux présentés en acquisitions / cessions de période incluent l'ensemble des opérations intervenues dans le cadre du programme de rachat au cours du premiers semestre 2023, incluant le contrat de liquidité.

Hors contrat de liquidité, la Société a acquis 89.308 actions (110 K€) et a annulé 248.491 actions (-5.755 K€) fin juin 2023.

Au cours du premier semestre 2023, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité s'est élevé à 7.185 actions (au cours moyen de 15,36 €) et le nombre d'actions cédées à 7.396 (au cours moyen de 15,41 € pour un prix de revient moyen de 15,03 €). La plus-value ainsi réalisée (3 K€) est inscrite en réserves consolidées.

Au 30 juin 2023, le contrat de liquidité, opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013, est investi à hauteur de 10.370 actions de la Société contre 10.581 actions au 31 décembre 2022, et présente un solde de liquidité de 43 K€ (confer note 8.3 - Autres actifs financiers) contre 50 K€ au 31 décembre 2022. A noter également que la Société dispose au 30 juin 2023 de 764 titres acquis dans le cadre de son programme de rachat d'actions. L'ensemble de ces actions ayant été acquis à un cours moyen supérieur au cours de clôture constaté au 30 juin 2023 (16,20 €), une dépréciation à hauteur de 2 K€ bruts a été enregistrée, venant diminuer d'autant la valeur nette des actions auto détenues, telle qu'indiquée dans la situation financière du Groupe au 30 juin 2023 (montant net de 193 K€).

8.8 Passifs financiers courants et non courants

Passifs financiers non courants (en K€)	30-juin-23	31-déc-22	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	8 514	2 089	6 425
Total	8 514	2 089	6 425
Passifs financiers courants (en K€)	30-juin-23	31-déc-22	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	1 189	734	455
Total	1 189	734	455

En mars 2023, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 5.000 K€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, représenté par sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt, remboursable in fine dans 5 ans, porte un taux de 5,5% annuel. En parallèle, un emprunt bancaire amortissable en 5 ans d'un montant de 2.500 K€ a été souscrit auprès de La Banque Postale et porte un taux, hors garantie, de 3,8% annuel.

Pour rappel, le Groupe a obtenu, en avril 2022, un emprunt bancaire auprès du Crédit Lyonnais pour un montant de 500 K€ afin de financer les travaux réalisés dans les locaux parisiens du Groupe. Cet emprunt a une durée de 5 ans et un taux de 0,8%.

Enfin, en 2020, le Groupe a bénéficié d'un Prêt Garanti par l'État (PGE) d'un montant global de 2.522 K€. Le Groupe a opté pour un amortissement sur 5 ans, avec une année de différé de remboursement. Les remboursements sont trimestriels et prendront fin en juillet et août 2026.

La dette financière globale (montant nominal de 10.522 K€ et montant net au 30 juin 2023 de 9.839 K€) a donc été classée en passifs financiers non courants (échéances > 1 an) à hauteur de 8.514 K€ et en passifs financiers courants (échéances < 1 an) à hauteur de 1.189 K€.

La dette financière obligataire est assortie d'un ratio financier (covenant), calculé en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 - Engagements hors bilan) :

- Dette financière nette consolidée (hors dettes locatives) < capitaux propres consolidés

Au 30 juin 2023, même s'il n'y a aucune obligation contractuelle, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée étant négative à hauteur de (6,7) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 20,5 M€.

Risque de taux

La dette obligataire supporte un taux fixe de 5,5% annuel.

Les dettes bancaires supportent des taux fixes de 0,8% annuel et 3,8% annuel.

Les PGE supportent un taux fixe de 0,29% annuel assorti d'une garantie allant de 0,25% la première année à 1% les 3 dernières années de remboursement.

Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de taux dans la mesure où ses dettes financières supportent toutes un taux fixe.

8.9 Provisions

Provisions Non Courantes (en K€)	30-juin-23	31-déc-22	Variations
Avantages du personnel	329	304	25
Total Provisions	329	304	25
Provisions Courantes (en K€)	30-juin-23	31-déc-22	Variations
Litiges	-	-	-1
Total Provisions	0	0	-1

Les variations des provisions constatées au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

En K€	PIDR	Litiges
Au 31 décembre 2022	304	0
Dotations	25	
Utilisations		
Reprises sans objet		
Au 30 juin 2023	329	0

Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite des salariés.

Avantages du personnel

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	30-juin-23	31-déc-22
Taux d'actualisation	3,71%	3,80%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

À noter qu'au 30 juin 2023, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes (turnover fort dégressif selon l'âge) à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2022).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante au premier semestre 2023 :

En K€	PIDR
Au 31 décembre 2022	304
Coûts des services rendus	13
Coût de l'actualisation	6
Gains et pertes actuariels	6
Au 30 juin 2023	329

La variation de l'engagement au cours du premier semestre 2023 s'élève donc à 25 K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

Autres avantages du personnel

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 30 juin 2023.

8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	30-juin-23	31-déc-22	Variations
Passifs locatifs non courants	2 294	2 499	-205
Passifs locatifs courants	533	499	34
Produits fiscaux différés non courants	1 773	1 742	31
Produits fiscaux différés courants	887	871	16
Passifs d'impôts différés	2 153	1 608	545
Fournisseurs et autres créditeurs	567	719	-152
Dettes sociales	1 056	1 077	-21
Dettes fiscales	1 840	1 512	328
Produits constatés d'avance	3 161	4 147	-986
Total autres passifs	14 264	14 674	-410

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'application de IFRS 16 "Contrats de location" implique de reconnaître *un passif locatif* en contrepartie du droit d'usage activé. Au 30 juin 2023, ce passif locatif est classé en dette non courante (échéance supérieure à 12 mois) et courante (échéance inférieure à 12 mois). Les montants sont respectivement de 2.294 K€ et 533 K€, pour un passif locatif total de 2.827 K€. L'évolution par rapport à la clôture précédente provient seulement de l'effet temps et de l'amortissement du droit d'usage et de l'actualisation de la dette locative en contrepartie.

Les produits fiscaux différés correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche considérés par le Groupe comme des produits différés, repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés.

La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2017 est un amortissement linéaire sur 3 ou 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2022, le solde de 2.613 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2020 : 360 K€
- au titre de l'exercice 2021 : 1.122 K€
- au titre de l'exercice 2022 : 1.131 K€

Suite aux amortissements constatés au premier semestre 2023, une reprise de CIR à hauteur de 520 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 - Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles). Cette reprise vient donc solder le CIR au titre de 2020 et diminue le solde au titre de 2021 de 160 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche différés au 30 juin 2023 est donc de 2.660 K€ et correspond donc aux Crédits d'Impôt Recherche suivants :

- au titre de l'exercice 2021 : 963 K€
- au titre de l'exercice 2022 : 1.131 K€
- au titre du premier semestre 2023 : 566 K€

À noter que les crédits d'impôt au titre de 2019 ont été entièrement imputés ainsi qu'une partie de ceux de 2020, dans la mesure où les amortissements s'effectuent majoritairement sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les passifs d'impôts différés, considérés comme non courants, sont de 2.153 K€ au 30 juin 2023 contre 1.608 K€ au 31 décembre 2022. Ils proviennent principalement du retraitement lié à l'activation des frais de développement. L'impact net cumulé de ce retraitement est, depuis l'exercice 2020, supérieur aux reports fiscaux déficitaires (14,6 M€ contre 5,8 M€ de reports fiscaux déficitaires à fin juin 2023, soit un montant net de 8,8 M€), ce qui implique donc une position nette passive d'impôts différés pour les sociétés françaises du Groupe (8,8 M€ * 25%, soit 2,2 M€), représentant dans le cadre de l'intégration fiscale, une seule et même entité fiscale.

Les fournisseurs et autres créditeurs diminuent au 30 juin 2023 par rapport au 31 décembre 2022, suite au cours normale de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

Les dettes sociales concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du second trimestre 2023, et qui ont été réglées en juillet 2023. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

Les dettes fiscales se composent essentiellement des comptes de TVA collectée. Par ailleurs, la composition, à la clôture semestriel 2023, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique le solde important constaté au 30 juin 2023 et sa variation.

Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus) proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre certaines facturations annuelles de maintenance et les périodes couvertes par ces maintenances, impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 30 juin 2023 provient essentiellement de factures établies en fin de période envers un client significatif (client identique depuis fin 2018) mais avec des montants différents et qui évoluent à chaque clôture, ce qui explique la variation constatée au 30 juin 2023. Fin 2023, ces différents décalages entre facturations et revenus relatifs à ce client ne seront plus présents, et le solde des produits constatés d'avance devait ainsi continuer à se réduire significativement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place un suivi mensuel de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022 est la suivante :

Décomposition du risque de liquidité au 30 juin 2023

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	9 703	9 703		9 703	
Dettes locatives	2 827	2 827		2 827	
Fournisseurs et autres créditeurs	567	567		567	
Dettes fiscales et sociales	2 896	2 896		2 896	
Produits différés CT/MT	7 974	7 974		7 974	
Total	23 967	23 967	-	23 967	-

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2022

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	2 823	2 823		2 823	
Dettes locatives	2 998	2 998		2 998	
Fournisseurs et autres créditeurs	719	719		719	
Dettes fiscales et sociales	2 589	2 589		2 589	
Produits différés CT/MT	8 368	8 368		8 368	
Total	17 497	17 497	-	17 497	-

À noter que seules les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créditeurs) et les dettes fiscales et sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains.

Les produits différés CT/MT (part du Crédit d'Impôt Recherche différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement et passifs sur contrats de revenus), ainsi que les dettes locatives, ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements non appréhendés dans le temps.

Concernant les dettes financières, leur détail et leur structure de remboursement ont été détaillés en note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants.

Au 30 juin 2023, le Groupe dispose d'une solide situation de trésorerie, brute et nette, lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité.

9. Autres informations

9.1 Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeurs ajoutées (à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier) et de logiciels de communications et d'activités critiques à destination des administrations et entreprises (**team on mission** et **team on the run**). Les règles et la nature des revenus étant identiques, le Groupe continue donc de ne présenter qu'un seul secteur d'activité. Différentes solutions applicatives et différents modes de commercialisation (SaaS et "on premise") pourraient cependant coexister à terme, éléments qui justifieraient alors une présentation sectorielle détaillée s'il en était nécessaire.

En conséquence, en 2023, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France _ Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux premiers semestres 2023 et 2022, ainsi qu'à l'exercice 2022, sont présentées ci-dessous.

(en K€)	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variations
CA France	6 451	6 703	13 658	-252
CA Export	1 941	1 442	3 949	499
dont Europe	770	825	2 063	-55
dont Amériques	979	387	1 352	592
dont Afrique	92	105	254	-13
dont Moyen Orient	27	49	117	-22
dont Asie - Pacifique	73	76	163	-3
TOTAL CA	8 392	8 145	17 607	247

La répartition géographique des revenus est de 77/23 (France / Export) au titre du premier semestre 2023, comme pour l'exercice 2022 dans son ensemble. Le poids relatif des revenus "France" reste donc stable, suite notamment aux revenus générés par le projet STORM, par le partenariat technologique avec Airbus SLC et par le marché interministériel MSI. Les succès commerciaux à venir devraient se concrétiser d'abord au niveau du marché national du Groupe.

Le chiffre d'affaires "France" diminue de 252 K€ suite aux revenus liés au déploiement du projet STORM (revenus de licences qui diminuent et revenus de maintenance qui progressent mais qui ne recouvrent pas encore les revenus antérieurs de licences) et au partenariat technologique signé fin 2018 avec Airbus SLC.

Le chiffre d'affaires "Export" augmente quant à lui pendant la période (499 K€), suite essentiellement à une progression des revenus "Amériques". Cette augmentation s'explique (i) par le développement de l'activité "plateforme" avec un nouveau client et (ii) par une vente de licences "legacy" importante réalisée au premier semestre 2023 envers un nouveau client opérateur, via un distributeur historique du Groupe.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

Depuis 2019, le Groupe distingue également les revenus issus de son activité historique "legacy" et ceux issus de son activité "plateformes", relative aux nouvelles solutions de communications et d'activités critiques **team on mission** et **team on the run**. Ils se détaillent comme suit au 30 juin 2023 :

(en K€)	30-juin-23	30-juin-22	31-déc-22	Variations
CA "Plateformes"	5 568	5 372	12 339	196
CA "Legacy"	2 824	2 773	5 268	51
TOTAL CA	8 392	8 145	17 607	247

Depuis 2018, la croissance des revenus du Groupe provient très majoritairement des nouvelles solutions de communications et d'activités critiques et sécurisées, développées par le Groupe depuis quelques années. L'exercice 2022 et le premier semestre 2023 confirment encore cette tendance et valident la stratégie du Groupe et son repositionnement vers des marchés porteurs et à fort potentiel. L'activité "legacy" représente toujours un marché de niche où des opportunités existent en fonction des différents cycles et périodes considérés.

9.2 Engagements hors bilan

Au 30 juin 2023, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

Pour mémoire, le nantissement du fonds de commerce au profit du GIAC a été levé en mars 2023, suite au remboursement plein et entier de l'emprunt obligataire émis en 2013.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe a contracté deux nouveaux emprunts pour un montant global de 7.500 K€ (confer note 8.8 - Passifs financiers courants et non courants).

Dans le cadre de ces nouveaux emprunts (5.000 K€ obligataires et 2.500 K€ bancaires), la Société a nanti les actions de sa filiale française STREAMWIDE France SAS (3.050.018 actions), qu'elle détient à 100%.

Par ailleurs, ces emprunts sont également assortis d'un ratio financier à respecter (covenant), calculé sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- Dette financière nette consolidée (hors passifs locatifs) < capitaux propres consolidés

Au 30 juin 2023, même s'il n'y a aucune obligation contractuelle, le ratio est respecté, la dette financière nette consolidée étant négative à hauteur de (6,7) M€ et les capitaux propres consolidés positifs à hauteur de 20,5 M€.

Enfin, deux cautions bancaires ont été émises en faveur d'un client étranger du Groupe (zone Afrique), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Ces garanties sont limitées dans leur montant et leur durée de validité. Au 30 juin 2023, le montant global d'engagement est de 36,1 K€ sans changement par rapport au 31 décembre 2022.

9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère STREAMWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère, qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets.

En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société STREAMWIDE France SAS), et des royalties aux filiales à visée commerciale (STREAMWIDE France SAS et STREAMWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, uniquement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

9.4 Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée aux dirigeants mandataires sociaux, s'élève à 206.472 € bruts au titre du premier semestre 2023, contre 202.636 € bruts au premier semestre 2022. Cette rémunération a été versée à hauteur de 135.783 € bruts par STREAMWIDE SA et à hauteur de 70.689 € bruts par la filiale américaine StreamWIDE INC.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2022, la rémunération brute des dirigeants mandataires sociaux s'élevait à 424.388 € bruts (rémunération totale incluant les versements de la Société française pour 250.404 €, et ceux de la filiale américaine pour 173.984 €).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

9.5 Événements importants survenus depuis la date de clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes consolidés semestriels clos au 30 juin 2023.